

COVID-19

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

La situation pandémique est grave. Les répercussions humaines et économiques seront considérables. Comme le suggère le Président, c'est l'occasion de repenser notre modèle et de se focaliser sur l'essentiel.

Les élections du 15 mars se sont déroulées dans des conditions sanitaires optimum mais, suite à la décision prise par le Premier ministre, l'installation du nouveau Conseil Municipal, initialement prévue le samedi 21 mars est ajournée.

L'équipe du précédent mandat, en fonction au 15 mars, est maintenue jusqu'au 15 mai. C'est sur la base des résultats du comité national scientifique qui se prononcera sur les risques sanitaires de l'épidémie que les conseils municipaux élus à l'issue du 1^{er} tour pourront être installés.

Compte tenu de la situation exceptionnelle, les directives nationales plus restrictives allant jusqu'au confinement doivent impérativement être respectées.

Le parc de jeux pour enfants, le plateau sportif de la base de tourisme, les terrains de basket ou de boules sont fermés et doivent rester vides. Toutes les réunions, même entre amis, la location et les activités de la salle des fêtes et de la Synapse, la bibliothèque... sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La totalité des manifestations prévues par les associations et la commune ont été annulées. Nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de savoir si les fêtes et cérémonies prévues pourront se dérouler. D'ores et déjà la commémoration du 8 mai semble annulée car antérieure au rapport du comité scientifique du 10 mai.

Chacun doit respecter le confinement et avoir une attestation pour circuler selon des cas précis.

Les services administratifs de la commune sont fermés pour renforcer la sécurité des agents mais les secrétaires passent régulièrement et règlent, avec les élus, les situations qui ne peuvent pas attendre.

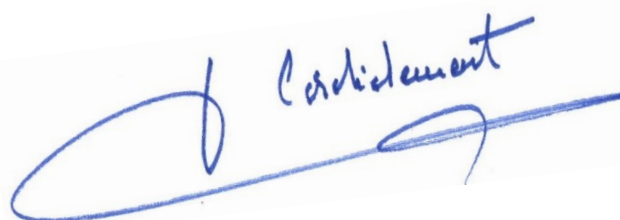
D'autre-part, en cas de problème, les habitants peuvent envoyer un e-mail aux adresses suivantes mairie.saint-vincent-de-mercuzé@wanadoo.fr, philippe.baudain@orange.fr ou appeler le 06 15 05 60 99 (numéro du maire) en laissant un message s'il ne répond pas instantanément.

Le service Technique de la commune reste mobilisé pour le suivi de l'eau mais ses activités sont réduites au strict minimum. Les agents restent confinés mais mobilisables en cas de besoin urgent. La majorité du personnel périscolaire est confinée. Des mesures ont été mises en place pour aider les personnes les plus vulnérables. Nous faisons appel à la solidarité entre voisins pour signaler toute situation qui paraîtrait inhabituelle.

Le service de collecte des ordures ménagères et de tri sélectif devrait être maintenu jusqu'à nouvel ordre et dans la mesure des effectifs disponibles.

Bien entendu, ces mesures peuvent évoluer. Nous faisons appel à votre civisme pour les respecter.

Prenez-soin de vous.



L'équipe municipale.